



## **Assemblée générale annuelle**

### **Samedi, 29 août, 2009**

L'assemblée générale annuelle de LAMAC aura lieu le samedi 29 août 2009 au camp musical CAMMAC (à la fin du chemin CAMMAC, situé le long de la route 327 entre Lost River et Lakeview), plus spécifiquement dans le pavillon Gaby (boathouse). L'inscription des membres commence à 9h00 a.m. et la réunion débute à 9h30 a.m..

L'assemblée est ouverte à tous les membres en règle de LAMAC. Si vous ne vous êtes pas encore acquitté votre cotisation annuelle de 30,00\$, vous pourrez le faire sur place avant le début de l'assemblée (nous apprécions le montant exact en argent ou un paiement par chèque à l'ordre de LAMAC).

Même si l'ordre du jour n'est pas finalisé, les aspects suivants seront abordés :

- Les affaires courantes de LAMAC.
- Les résultats des tests d'eau effectués cet été en continuité avec ceux des années précédentes.
- Une mise à jour du dossier du barrage de Lakeview.
- La mise en nomination et l'élection de 4 directeurs au conseil d'administration.
- Un aperçu d'un plan d'action politique mis de l'avant par le CA de LAMAC dans le cadre des prochaines élections municipales du mois de novembre pour s'assurer que les intérêts et besoins des propriétaires riverains sont entendus au conseil municipal.

Puisque LAMAC n'existe qu'à travers et pour ses membres, nous espérons vous voir, vous et vos voisins, à votre Assemblée générale annuelle du 29 août 2009. N'oubliez pas que vous pourrez vous acquitter sur place des frais d'inscription à LAMAC et que seuls les membres en règle pourront être présents à l'assemblée.